

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU PREMIER TRIMESTRE

Le 5 novembre 2009

### **0 - Accueil et présentation**

#### ➤ Accueil et tour de table de présentation

- . Feuille d'émargement et distribution de la liste des membres
- . Le secrétariat est assuré par Alexandra Conquet
- . Liste des présences :

Nom Prénom	Qualité	Présent	Excusé	Nom Prénom	Qualité	Présent	Excusé
CHERET SILVERE	Enseignant	x		SYLVESTRE BARON IRIS	Parent	x	
MANDEL FABRICE	Enseignant	x		SAINVE OLIVIER	Parent	x	
LE NEZET ALINE	Enseignant	x		FONESSU BRUNO	Parent	x	
COURTIOL CATHERINE	Enseignant	x		PONS EMMANUELLE	Parent	x	
THEVENON LAURENT	Enseignant	x		BENAVIDES STEPHANE	Parent	x	
DEAGE FRANCOISE	Enseignant	x		SUBRI YANN	Parent	x	
SUBLET DIDIER	Enseignant	x		RENDU CHRISTELLE	Parent	x	
CONQUET ALEXANDRA	Enseignant	x		CONTAT ANNE	Elu	x	
JADOT FRANCOISE	Enseignant	x		BAUDOUIN MONIQUE	Elu	x	
HUMBERT MYRIAM	Parent	x		CAUHAPE NADINE	Elu		x
COSOTTI FLORENCE	Parent		x	CASIMIR CATHERINE	DDEN	x	

- . Rappel du rôle du conseil d'école . Lecture est faite du document afférent
- . Modalités de décisions : le cas échéant (restant extrêmement rare), le vote sera restreint aux seuls parents titulaires, les suppléants ayant toujours droit de propositions.
- . Lecture est faite de l'ordre du jour et on enregistre les questions diverses

### **1 - Rentrée 2009/2010 :**

#### ➤ Effectifs

169 élèves (+ 6 depuis la rentrée) répartis comme suit :

92 CP → 4 CP : 24/24/23/23 - 75 CE1 → 3 CE1 : 25/25/25

Cela représente 10 élèves de plus qu'à la rentrée passée

#### ➤ Résultats des élections de parents

311 inscrits sur la liste (♂) - 99 votants (♂) - 94 votes exprimés (♂) - 100% des sièges sont pourvus.

*Sont élus titulaires Mme/M. :*

FONNESU Bruno, HUMBERT Myriam, COSOTTI Florence, SYLVESTRE-BARON Iris, SAINVE Olivier, PONS Emmanuelle, BENAVIDES Stéphane

*Sont élus suppléants Mme/M. :* SUBRI Yann, RENDU Christelle

#### ➤ Règlement intérieur et charte internet

. Lecture du règlement. A la demande de Mme Contat, la modification suivante est apportée dans le paragraphe *horaires, assiduité, absence, retard* : "des personnels du CCAS" est remplacé par "des personnels de la mairie".

Le directeur insiste sur les points suivants :

L'importance des règles d'hygiène à respecter par tous, en regard de la pandémie annoncée;

Les familles doivent surveiller la présence éventuelle de poux et effectuer les traitements adéquats;

En cas de retard d'un élève, il faut expressément que le responsable légal l'accompagne jusqu'à sa classe.

. Lecture est faite de la charte internet garantissant la protection des élèves dans l'utilisation de l'internet dans le cadre scolaire. L'école est équipée d'un serveur pare-feu et les élèves évoluent sur un moteur de recherche muni d'un filtrage haut. La surveillance des adultes est primordiale pour prévenir tout "incident".

#### ➤ Les personnels d'aide

Dans l'école, interviennent des personnels qui viennent appuyer les enseignants dans leur travail :

Suite aux réformes de l'année passée, le poste de maître G, prenant en charge les élèves en difficultés comportementales, n'existe plus sur l'école. Nous le regrettons.

Le maître E (RASED), Mme Jadot, prend en charge sur des temps déterminés des élèves confrontés à des difficultés d'apprentissage;

Le maître de CLIN, M. Levy, prend en charge, une  $\frac{1}{2}$  journée par semaine, les élèves primo-arrivants;

Mme Gargano, employée par la ville, gère la bibliothèque d'école et l'accueil des élèves dans ce cadre;

Mme Fievet, psychologue scolaire. Elle ne rencontre que les enfants signalés par les professeurs et dont les familles autorisent la visite;

Une secrétaire, une infirmière et un médecin scolaire complètent le dispositif.

Les élèves de CP signalés par les enseignants seront reçus par l'infirmière scolaire prochainement.

Il est rappelé que tout traitement, quel qu'il soit, doit faire l'objet d'un PAI (protocole d'accueil) établi en accord avec le médecin scolaire.

#### ➤ Liaison familles-école

Les informations sont transmises aux familles par voie d'affichage et par l'intermédiaire du cahier de liaison.

## **2 - Scolarité et pédagogie :**

### ➤ Ponctualité et absentéisme

. Pour le bon déroulement de la classe, il est rappelé aux familles de veiller à la ponctualité.

. La nécessité absolue d'emmener son enfant dans sa classe en cas de retard est rappelé et ce, afin d'éviter que l'enfant ne reparte sans être vu.

. Il est rappelé que la ponctualité est indispensable aux heures de sorties des classes où la responsabilité des parents est entière à ce moment de la journée. Les élèves ont été informés via le règlement d'école, qu'en cas de retard, ils doivent attendre devant le portail sans s'éloigner de l'école.

### ➤ Contrat d'objectifs et évaluations nationales

. Les élèves de CE1 seront soumis à des évaluations nationales au printemps. Les résultats de l'année passée pour l'école se situent dans la moyenne nationale.

. Dès l'année prochaine, l'école devra se munir d'un contrat d'objectifs s'appuyant sur des axes prioritaires définis par l'équipe d'enseignants. Ces objectifs devront être évalués à terme pour juger de l'efficacité des dispositifs pédagogiques choisis. Le contrat sera effectif à la rentrée 2010 et valable pour une durée de trois ans. Au regard des résultats des élèves, l'équipe s'est arrêtée sur les axes prioritaires suivants :

Gestions des problèmes en mathématiques / Graphisme, copie et langage en français

Le projet sera définitif après validation de l'inspecteur de circonscription. IL sera présenté en fin d'année.

### ➤ L'aide personnalisée et la prise en charge des élèves en difficultés

Plusieurs dispositifs sont mis en place au service des élèves en difficulté.

Dispositif	Nombre d'élèves	Prise en charge	Durée
RASED (Mme Jadot)	18	Maître spécialisé	Variable
Aide personnalisée	14	Enseignant	Trimestre
CLIN (enfants primo-arrivants)	3 + 2 de Mallinjouid / regroupement) + 2 (arrivés le 5 nov)	Maître spécialisé	Année
CLAS (dispositif municipal)	6	Agent municipal	Trimestre

L'aide personnalisée se déroule les mardi et jeudi de 16h20 à 17h20, elle est encadrée par les enseignants.

Le CLAS est un dispositif municipal. Les enfants sont pris en charge les mardi et jeudi par Mme Gargano. Cette année, le travail portera sur les contes.

### ➤ Les projets et intervenants

. *Chorale d'école* : les élèves travailleront un répertoire qu'ils interpréteront collectivement avant les vacances de Noël et pour la fête d'école. Les élèves de la CLIS de Mallinjouid font partie de la chorale.

#### . *Arts visuels*

. La plupart des élèves ont visité l'exposition de la sculptrice Marie-Pierre Bufflier à la MJC. Dans le cadre de l'éducation artistique, il est prévu que les classes se rendent aux futures expositions prévues (4 en tout). Certaines classes ont visité l'exposition sur les costumes de théâtre au château de l'Echelle.

. Une classe assistera à une représentation de Théâtre le mardi 10 novembre, dans le cadre du festival

professionnel. La pièce s'intitule "sur la corde raide";

. Comme l'année dernière, des expositions seront présentées durant cette année dans l'enceinte de l'école afin de familiariser les élèves à l'art. Les familles seront invitées à les visiter.

. *EPS* : les élèves ont participé aux foulées. Merci aux éducateurs, enseignants et parents pour l'aide apportée à l'organisation et au bon déroulement de cette activité.

### Intervenants extérieurs

. *EPS* : Dans le cadre de la convention concernant l'EPS, la ville met à disposition des écoles ses éducateurs sportifs. Les élèves de l'école bénéficient d'un cycle escalade sur les deux ans du cycle. À raison de 12 séances par an. La convention établie l'année passée, entre la mairie, l'inspection et les écoles, prévoit un enseignement sur deux ans (CP et CE1)

. *Musique* : Dans le cadre de la convention avec l'école de musique municipale, Nadine Bofel initie les élèves du CP au chant et aux notions de rythme, entre autres. 40 min par quinzaine.

. *Alimentation* : une animation proposée par des élèves de l'ENILV autour des fruits et des saveurs a été proposée aux élèves de CE1

### **3 - Péri-scolaire**

➤ Fonctionnement école/péri scolaire : Les services périscolaires et l'école sont deux entités séparées. Nous rappelons que pour toute question concernant la garderie et la cantine ou tout évènement s'étant produit sur ces temps d'accueil, il faut contacter le 04 50 97 62 92 (service *vie scolaire* - place grenette) ou le 04 50 03 32 71 (ligne directe à l'école). Cette année presque 50% des élèves fréquentent le service de restauration.

Le temps du midi est une période longue et parfois "excitogène" pour les enfants (ou certains d'entre eux). Les enseignants proposent, comme les années passées, de mettre à disposition des agents de surveillance, des coins calmes pour organiser des petits groupes d'élèves autour d'activités reposantes. Les élèves seront plus aptes à reprendre les apprentissages de l'après-midi et les risques d'accidents seront réduits.

. *Garderie* : cette année, des activités seront mises en place (graphisme, bricolages etc.) ainsi qu'un temps de devoirs pour les enfants dont les familles le souhaitent.

### **4 - Travaux, aménagements, entretien et sécurité :**

➤ Exercice incendie réalisé le 17 septembre. Conformément à la législation, deux autres sont prévus dans l'année. Le 2ème est fixé au 11 février - Pour le 3ème, les personnels ne sont pas prévenus.

➤ PPMS (plan particulier de mise en sécurité) - Pour l'école et la commune de la Roche, la notion de risque majeur entend les risques sismiques, nucléaires ou dégagements de gaz toxiques dus à un accident sur la voie rapide par exemple. Dans ce cas, le PPMS prévoit de regrouper les enfants dans des lieux protégés et confinés jusqu'à ce que les services de sécurité de la ville ou de la préfecture lèvent le plan. Les locaux prévus sont munis d'une malle de secours. L'eau doit en être changée. Une demande de 12 bouteilles a été adressée aux services municipaux le 8 octobre, jour de l'exercice. La demande est réadressée aux élus présents. Les élèves ont été informés de la raison de cet exercice. Conformément à la législation, une information a été portée à l'attention des familles via le cahier de correspondance.

➤ Grippe : Un cas a été signalé sur l'école depuis le début de l'année. Déclaré sur un we, l'enfant est resté chez lui 7 jours. La procédure est rappelée : isolement de l'enfant présentant au moins deux des symptômes signalés (fièvre, toux, courbature). Appel des familles pour consultation. Eviction pendant 7 jours si diagnostic positif.

➤ Les demandes d'investissements :

Les demandes suivantes ont été adressées en mairie :

. Pose de rideaux ignifugés en priorité en salle polyvalente et en salle de langue, ainsi que dans les classes de l'étage où les élèves reçoivent le soleil de face. Mme Contat, confirme l'équipement de la salle de langue pour cette année, ainsi que la future mise en conformité des stores pour les classes 9 et 10 (pilotis). Pose extérieure.

. L'administration de l'Education Nationale prévoit la modification du logiciel Base élèves qui pourrait induire la nécessité de changer le serveur informatique (Pingoo) de l'école. Les services municipaux ont été alertés.

. Nous demandons la pose de protections anti-pincements sur les portes d'entrée de l'école afin d'éviter tout accident.

. Suite à deux "incidents" d'hygiène, la pose d'une douche est demandée. Certes, aucun des adultes n'est légalement censé nettoyer un enfant s'il a uriné sur lui mais personne ne le laissera dans un tel embarras en attendant que la famille ne se présente.

. Les parents d'élèves proposent que l'école se munisse d'un petit stock de changes au cas où. Une demande de "don" de vêtements sera adressée aux familles prochainement.

➤ Travaux : Certains robinets présentent des dysfonctionnements.

. Il est rappelé que les enfants ont été informés (par le règlement d'école) de l'importance qu'il y a à ne jamais toucher le variateur de température d'eau afin de ne pas se brûler

. Les travaux connexes à l'école, notamment le passage du bras de grue, ont fait l'objet d'un signalement par le directeur auprès des services municipaux ainsi qu'auprès de l'inspectrice de circonscription. Le maire s'est assuré des mesures de sécurité nécessaires auprès du maître d'œuvre.

. Façades de l'établissement : l'entretien des bois extérieurs entre dans le cadre des réserves de bon achèvement des travaux. La remise en état doit être faite dans l'année.

➤ Données sur les finances de l'école : Le directeur fait un point sur les financements de l'école.

La Municipalité a la charge de l'ensemble des frais (bâtiment, mobilier, fournitures, intervenants extérieurs etc.) Le sou des écoles, associations de parents d'élèves et d'enseignants, finance les sorties scolaires dans la mesure de ses crédits. Elle tire ses bénéfices des actions qu'elle mène et des subventions de la ville.

La coopérative de l'école finance des activités variées (spectacles, expositions etc.) dans la mesure de ses possibilités. Elle tire ses revenus d'actions menées en cours d'années (photographie scolaire, fête d'école etc.)

## 5 - Questions diverses

➤ Futur restaurant scolaire :

. Les parents d'élèves interrogent les élus sur les travaux du futur restaurant scolaire et notamment sur les mesures de sécurité prévues. Mme Contat présente le plan des travaux. Une rembarde de protection est prévue autour de la zone. L'accès des véhicules de chantier devrait se faire via la carrosserie. Le début des travaux est prévu pour janvier 2010 pour vraisemblablement une ouverture en janvier 2011.

. Le mode de restauration sera de type "liaison chaude". Les parents d'élèves souhaiteraient connaître la politique prévue en terme d'alimentation biologique. Mme Contat précise que le cahier des charges comporte un volet en ce sens. La recherche de producteurs locaux (réduisant ainsi les circuits d'approvisionnement et donc les transports) sera favorisée si possible. Mme Contat annonce la tenue d'une réunion d'information courant novembre.

. Les parents demandent que les menus soient affichés sur le site internet municipal. Ils sont déjà affichés sur la porte de la garderie.

➤ Sécurité aux abords de l'école

. Suite aux demandes des parents élus l'année passée, une barrière a été installée côté Euromaster pour empêcher les enfants de traverser en courant. Les parents d'élèves s'inquiètent toutefois du passage des voitures avenue Lucien Ranard et souhaiteraient la pose du ralentisseur déjà demandé l'année passée.

. La présence des policiers municipaux est aussi souhaitée plus souvent. Mme Contat précise que les agents sont trop peu nombreux pour systématiquement être présents malgré le décalage des horaires des écoles prévus à cet effet.

➤ Trajet de cantine : Les parents proposent que soit disponible à l'école un stock de quelques K-ways pour le cas où certains enfants seraient mal équipés pour le trajet en cas de pluie.

Une demande, jointe à celle des changes, sera adressée aux familles. Il est cependant rappelé aux familles de veiller à fournir aux enfants des tenues adaptées aux conditions météorologiques.

➤ Pont de l'ascension : Le vendredi 14 mai sera rattrapé le mercredi 12 mai toute la journée

➤ USEP : Malgré l'information adressée aux familles et la tenue de la réunion de rentrée de l'USEP, certains parents ne semblent pas avoir bien compris le fonctionnement de l'association. Nous encourageons à visiter le site <http://usep74.edres74.ac-grenoble.fr/> ainsi que le site de l'école <http://ecrocpch.edres74.ac-grenoble.fr/>

L'ensemble des activités USEP prévues pour l'année est consultable sur le panneau d'affichage

➤ Sou des écoles : l'association a élu un nouveau bureau. Les bénévoles sont les bienvenus.

➤ ADEP : Pour adhérer à l'association - Contact : 04 50 25 93 70 - La plaquette est disponible près du panneau d'affichage.